



Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet

Mémoire au Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPE)

*Concernant les projets de parcs éoliens Saint-
Paul-de-Montminy et de la Forêt Domaniale*

Juin 2025

Table des matières

I.	Introduction	2
II.	Soutien de la communauté	2
III.	Engagement des promoteurs et processus de concertation.....	2
IV.	Retombées économiques et vitalité régionale	2
V.	Contribution à la transition énergétique.....	3
VI.	Conclusion	3

I. Introduction

Le conseil municipal de Saint-Fabien-de-Panet désire par la présente exprimer son appui aux projets de parcs éoliens Saint-Paul-de-Montminy et de la Forêt Domaniale proposés sur le territoire de la MRC de Montmagny.

Ces projets s'inscrivent dans la volonté régionale et provinciale de favoriser le développement des énergies renouvelables, de contribuer à la transition énergétique du Québec et de soutenir des actions concrètes pour la décarbonisation de notre économie.

Notre municipalité croit fermement que ces projets apporteront des retombées positives tant sur le plan économique que sur le plan social et environnemental, pour notre communauté et pour l'ensemble de la région.

II. Soutien de la communauté

Depuis l'annonce de ces projets, nous constatons un accueil favorable dans notre milieu. Les citoyens reconnaissent l'importance de diversifier nos sources d'énergie tout en stimulant le développement régional. Nous avons perçu peu d'opposition, ce qui témoigne d'un climat positif et d'une volonté collective de contribuer à la transition énergétique.

III. Engagement des promoteurs et processus de concertation

Nous soulignons le professionnalisme et l'ouverture démontrés par les promoteurs des projets. Des rencontres d'information ont permis aux citoyens et aux élus d'en apprendre davantage sur la planification, les retombées économiques, les impacts environnementaux et les mesures d'atténuation prévues. Ce dialogue constructif a permis de bâtir un climat de confiance et d'assurer une meilleure acceptabilité sociale du projet.

IV. Retombées économiques et vitalité régionale

Pour une municipalité rurale comme la nôtre, les revenus générés par ces projets — que ce soit par les redevances, la création d'emplois ou les investissements — représentent une opportunité importante. Ces fonds permettront de soutenir des projets locaux, d'améliorer nos infrastructures et d'offrir de nouveaux services à la population.

De plus, les retombées économiques profiteront aux entreprises locales, notamment lors des phases de construction et d'exploitation. Cela viendra soutenir l'activité économique et contribuera à la vitalité de notre territoire, qui fait face à des défis démographiques et économiques.



V. Contribution à la transition énergétique

En tant que source d'énergie propre et renouvelable, l'éolien joue un rôle clé dans l'atteinte des objectifs climatiques du Québec. Les projets éoliens de Saint-Paul-de-Montminy et de la Forêt Domaniale s'ajoutent à cet effort collectif. Leur contribution permettra de réduire notre dépendance aux énergies fossiles et de participer concrètement à la lutte contre les changements climatiques.

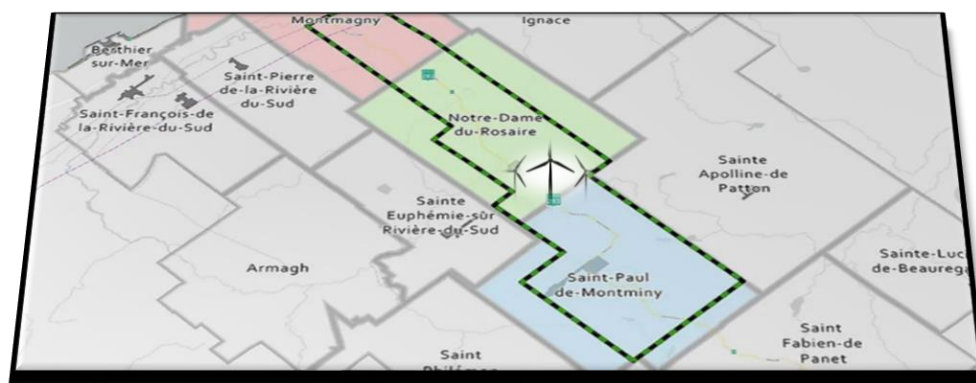
Nous croyons que le développement de ces parcs éoliens, dans une perspective de gestion durable du territoire, représente un choix judicieux et porteur d'avenir pour notre région.

VI. Conclusion

En conclusion, la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet est résolument favorable aux projets de parcs éoliens Saint-Paul-de-Montminy et de la Forêt Domaniale.

Nous sommes convaincus que ces projets apporteront des bénéfices durables à notre communauté tout en respectant l'environnement et en s'inscrivant dans une vision régionale de développement responsable.

Nous remercions le BAPE de prendre en considération notre appui et espérons que ces projets pourront aller de l'avant au bénéfice de l'ensemble de nos citoyens et de nos générations futures.



Gladys Mercier

Mairesse

Fadia Bayrakdar

Directrice générale